

Demande d'admission au programme de formation professionnelle

IMPORTANT

- Veuillez joindre à votre demande d'admission :
 - Le formulaire « Demande de certificat de stagiaire » ;
 - Une preuve d'identité (voir annexe);
 - Votre diplôme et relevé de notes ;
 - Certificat de bonne conduite ou certificat de police (voir annexe);
 - Deux photos récentes en couleur, format passeport, identifiées à l'endos en lettres moulées;
 - Un paiement de 500.00 \$ plus taxes, soit 574.88 \$, effectuer par débit préautorisé à la Chambre des huissiers de justice du Québec pour les frais d'ouverture de dossier.
- Transmettre le tout par courriel à la Chambre des huissiers de justice du Québec : mjpanneton@chjq.ca

1. Renseig	gnements gér	néraux					
Prénom :				lom :			
				rovince :			
Code postal	:		P	ays :			
Téléphone résidence :				éléphone cellulaire :			
Télécopieur :			C	ourriel :			
			D	ate de naissance :			
Citoyenneté	:						
☐ Je suis cit	oyen canadier	n domicilié au	Québec				
\Box Je ne suis pas citoyen canadien, mais j'ai été légalement admis(e) au Canada pour y demeurer en permanence, et domicilié au Québec							
Nom, adress	se et téléphone	e de votre em	ployeur actuel : _				
Indiquer les	langues que vo	ous pouvez :					
A) LIRE	□ Français	\square Anglais	☐ Autres (spécifie	r)			
B) PARLER	☐ Français	\square Anglais	☐ Autres (spécifie	r)			
C) ÉCRIRE	□ Français	□ ∆nglais	□ Δutres (snécifie	r)			

2.	Scolarité (cochez la case appropriée)
	Je suis titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques juridiques décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'études complétés au cégep :
	Je suis en voie d'obtention d'un diplôme d'études collégiales en techniques juridiques décerné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à la suite d'études complétés au cégep :
	le suis titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en droit délivré par un établissement d'enseignement situé au Québec ou d'une licence en droit civil délivrée par l'Université d'Ottawa et je bénéficie d'une équivalence de diplôme :
	Je détiens une équivalence de formation conformément au Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de la Chambre des huissiers de justice du Québec.
3.	Abandon de l'exercice des fonctions ou révocation de permis
	J'ai déjà été détenteur d'un permis délivré par le ministre de la Justice le
	sous le numéro, mais j'ai abandonné l'exercice de mes fonctions le
	J'ai déjà été détenteur d'un permis délivré par la Chambre des huissiers de justice du Québec ensous le numéro, mais j'ai abandonné l'exercice de mes fonctions le
	J'ai déjà été détendeur d'un permis d'huissier, mais mon permis a été révoqué le
	Le ministre de la justice
	 □ Le Conseil d'administration de la Chambre des huissiers de justice du Québec □ Le Conseil de discipline le ou avant le 30 septembre 1995
	☐ Le Conseil de discipline le ou après le 1 ^{er} octobre 1995

2

4. Expérience (en commençant par votre emploi actuel jusqu'au premier) ⇒ Période d'emploi : Nom de l'employeur : Nom et fonction du supérieur immédiat : ______ Adresse : _____ Genre d'entreprise : Raison du départ : Titre, fonction et responsabilité de l'emploi : ⇒ Période d'emploi : Nom de l'employeur : _____ Nom et fonction du supérieur immédiat : _______ Adresse : _____ Genre d'entreprise : Raison du départ : _____ Titre, fonction et responsabilité de l'emploi : ⇒ Période d'emploi : Nom de l'employeur : _____ Nom et fonction du supérieur immédiat : Adresse : Genre d'entreprise : Raison du départ : Titre, fonction et responsabilité de l'emploi :

5. Situation financière

Êtes-vous présentement un « failli □ Oui □ Non	non libéré » au sens de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (L.R.C. (1985) ch. B-3)?
Acceptez-vous qu'une enquête de d □Oui □ Non	crédit soit fait à votre sujet ?
6. Références (nommez trois per peuvent donner des renseignements	rsonnes connues depuis plus de cinq ans, autres que parents ou employeurs, qui s à votre sujet)
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Occupation :	Téléphone :
Nom :	Prénom :
Occupation :	Téléphone :
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Occupation :	Téléphone :
7. Résidences (adresse(s) des cinq	dernières années en commençant par l'adresse actuelle)
Période :	
	Province :
Code postal :	Pays :
Période :	
	Province :
Code postal :	Pays :
Période :	
	Province :
Code postal :	Pays:

8. Autres renseignements

1.		ez-vous fait ou faites-vous l'objet d'une ou plusieurs poursuites criminelles ou pénales au Canada ou eurs ?
		Oui, spécifier :Non
2.	infr	ez-vous fait ou faites-vous l'objet d'une décision d'un tribunal canadien vous déclarant coupable d'une raction criminelle ? Oui, spécifier :
3.	ava	ez-vous fait ou faites-vous l'objet d'un tribunal étranger vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle nit été commise au Canada, aurait pu faire l'objet d'une poursuite criminelle ? Oui, spécifier :Non
4.	Fait	tes-vous partie d'un autre ordre professionnel ?
		Oui, spécifier : Non
5.	Ave	ez-vous déjà fait partie d'un autre ordre professionnel ?
		Oui, spécifier : Non
	Si v	ous avez répondu « Oui » à l'une ou l'autre des questions 4 et 5 :
	-	Avez-vous fait ou faites-vous l'objet d'une sanction disciplinaire rendue au Québec par le Conseil de discipline d'un ordre ?
		☐ Oui, spécifier : ☐ Non
	b) /	Avez-vous fait l'objet d'une décision disciplinaire rendue hors du Québec ?
		☐ Oui, spécifier : ☐ Non
6.		ez-vous déjà fait une cession de vos biens ou été mis en faillite ou fait une proposition concordataire de ime général ou de consommation ?
		Oui, spécifier : Non
7.	Ave	ez-vous déjà sollicité un emploi auprès d'un huissier de justice ? 🔲 Oui 🔲 Non
	Si r	refusé, raison :
8.	Vol	us vous proposez d'exercer principalement dans le district judiciaire de
		Temps plein □ Temps partiel

9. Cette question s'adresse <u>uniquement</u> aux étudiants qui sont titulaires d'un diplôme d'un cégep de langue anglaise ou d'une équivalence délivrée par la CHJQ

Les ordres professionnels ne peuvent délivrer de permis qu'à des personnes ayant de la langue officielle une connaissance appropriée à l'exercice de leur profession ; à ce titre, ils déterminent si le candidat ou la candidate doit passer l'examen de français (Charte de la langue française, art. 35).

La Charte reconnaît qu'une personne a déjà cette connaissance si elle a :

Veuillez choisir la situation qui s'applique à votre cas :
☐ J'ai suivi, à temps plein, au moins trois années d'enseignement de niveau secondaire ou post-secondaire dispensé en français ? (une photocopie de la preuve est nécessaire au dossier)
☐ J'ai réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire ? (une photocopie de la preuve est nécessaire au dossier)
☐ J'ai obtenu, au Québec, un certificat d'études secondaires qui n'est pas antérieur à l'année scolaire 1985-1986 ? (une photocopie de la preuve est nécessaire au dossier)
☐ Je détiens une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française
☐ Aucune des situations susmentionnées ne s'applique.
Dans le cas où aucune des situations susmentionnées ne s'applique à vous, vous devez obtenir une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française ou détenir une attestation définie comme équivalente par

Ce sont les ordres professionnels qui transmettent à l'Office le Formulaire d'inscription à l'examen du français des candidats et candidates.

règlement du gouvernement.

AVERTISSEMENT

Dans le cadre des fonctions qu'elle exerce aux termes du Code des professions, la Chambre des huissiers de justice du Québec recueille, détient, conserve et utilise des renseignements personnels qui concernent ses membres actuels et futurs. Les renseignements personnels ainsi recueillis sont versés aux dossiers que la Chambre peut constituer à leur sujet et ne sont accessibles qu'à ses employés, agents et mandataires qui en ont besoin dans le cadre de leur travail.

Vous pouvez consulter et faire rectifier les renseignements qui vous concernent en faisant une demande écrite à cet effet au siège social de la Chambre.

Je, soussigné(e), autorise la Sûreté du Québec ou tout corps policier, à communiquer au Conseil d'administration de la Chambre des huissiers de justice du Québec les renseignements nécessaires pour compléter ma demande d'un certificat de stagiaire ou toute demande éventuelle pour rencontrer les exigences du Code des professions, de la Loi sur les huissiers de justice et de ses règlements.

J'autorise le Conseil d'administration de la Chambre des huissiers de justice du Québec à obtenir toute information supplémentaire auprès des autorités scolaires et de toute autre source pertinente.

Je m'engage à me présenter au programme de formation professionnelle pour l'obtention éventuelle d'un permis d'huissier de justice.

de paix

Signature du requérant
le
Affirmé solennellement devant moi
à
le
Commissaire à l'assermentation, avocat, notaire ou juge

Dernière mise à jour : 2023-03-03

Annexe

Preuve d'identité

Candidat né au Québec

Certificat de naissance grand format (les certificats de naissance délivrés au Québec par les autorités compétentes avant le 1^{er} janvier 1994 NE SONT PAS ACCEPTÉS).

Candidat né au Canada

Extrait certifié conforme du registre de l'État civil émis par l'autorité provinciale ou territoriale.

Candidat né à l'étranger et ayant obtenu la citoyenneté canadienne

La CARTE identifiée « Certificat de citoyenneté canadienne » OU L'ORIGINAL d'un passeport canadien valide (ou une copie certifiée conforme à l'original).

Candidat né à l'étranger et n'ayant pas obtenu la citoyenneté canadienne

Le candidat doit déposer 2 preuves d'identité :

Une copie numérisée de l'original de l'acte de naissance et/ou certificat de naissance

OL

Un EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME par le fonctionnaire ou le ministre du culte responsable de la garde des registres d'état civil

OU

l'ORIGINAL d'un certificat de citoyenneté indiquant les nom et prénom et la date de naissance

OU

l'ORIGINAL d'un passeport valide d'un autre pays (ou une copie certifiée conforme à l'original).

PLUS une preuve valide de son statut au Canada:

La « fiche relative au droit d'établissement » d'Emploi et immigration Canada

ΩU

pour les personnes qui ne résident pas au Québec, le « Permis de séjour pour étudiant » de Citoyenneté et immigration Canada.

OU

pour les personnes qui résident au Québec : le « Certificat d'acceptation » du ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles

Certificat de bonne conduite ou certificat de police

Le certificat peut être émis par tout service de police habilité à effectuer les vérifications d'antécédents judiciaires par le biais du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et doit contenir les informations suivantes : nom(s), prénom(s), adresse, date de naissance et indiquer qu'il y a eu vérification d'antécédents judiciaires.

Pour obtenir ce certificat, vous pouvez notamment vous adresser aux postes de police de votre quartier ou de votre municipalité ou encore à des mandataires privés. Consulter l'annuaire téléphonique (Pages Jaunes) sous la rubrique "Empreintes digitales" afin de localiser différents agents autorisés à émettre des certificats de bonne conduite. Pour les candidats demeurant en région, la liste complète des bureaux régionaux est disponible sur le site Web de la Gendarmerie Royale du Canada.